

21 mar 2022 -15:16

## 22 mars : moment de recueillement en hommage aux victimes d'actes terroristes

À l'occasion du sixième anniversaire des attentats du 22 mars 2016, un moment de recueillement sera organisé ce mardi afin de rendre hommage à toutes les victimes d'actes de terrorisme perpétrés en Belgique et à toutes les victimes belges d'actes terroristes commis à l'étranger.

Au travers d'une courte et sobre cérémonie, qui aura lieu à 10h30 au monument dédié aux victimes d'actes terroristes situé rue de la Loi à Bruxelles, c'est le pays tout entier qui leur rendra hommage. Outre les victimes et leurs proches, le Premier ministre, les dirigeants de Brussels Airport et de la STIB et les représentants des associations de victimes Life4Brussels et V-Europe seront également présents.

Après la lecture des 49 noms des victimes décédées d'actes de terrorisme en Belgique et des victimes belges décédées d'actes terroristes à l'étranger, des couronnes de fleurs seront déposées au pied du monument avant d'observer une minute de silence. La Musique royale des Guides accompagnera les divers hommages rendus lors de cette cérémonie.

Les victimes et leurs proches auront ensuite l'occasion de participer à un moment de rencontre avec les services d'intervention et de secours.

SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale  
Communication externe  
Rue de la Loi 16  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 501 02 11  
<https://chancellerie.belgium.be>

Arlin Bagdat  
Directeur général  
+32 2 287 41 05  
+32 478 32 91 47  
[arlin.bagdat@premier.fed.be](mailto:arlin.bagdat@premier.fed.be)